



Défense des libertés syndicales, Encore et toujours mobilisés ! Soutien à Sabine et Sébastien !

RASSEMBLEMENT

Mercredi 27 septembre – 12h00

**Tribunal de CHALONS EN CHAMPAGNE
(2, quai Eugène Perrier)**

Dans tout le pays la répression syndicale à l'égard des militant-es syndicaux s'intensifie.

Le 27 septembre prochain, Châlons-en-Champagne (Marne) sera pour une énième fois le théâtre d'un rassemblement d'ampleur national en défense des libertés syndicales.

L'affaire dure depuis plus de 3 ans. En pleine première vague de Covid en 2020, l'Inspecteur du travail Anthony Smith demande à une association d'aide à domicile la mise en œuvre de mesures de protection des travailleuses. Suspendu et muté d'office par sa hiérarchie avec la complicité du Président du Conseil Départemental et le Directeur de l'association, le Tribunal Administratif annulera, après une longue bataille, la sanction.

Face à cette attaque contre Anthony Smith et toute l'Inspection du travail, c'est l'ensemble du mouvement social, syndical, politique et citoyen qui s'est engagé dans la bataille tant localement dans la Marne, qu'en Grand Est et nationalement.

C'en était trop pour la Directrice Régionale Adjointe de l'ex-Directrice de la Marne, Zdenka Avril, qui a déposé plainte d'abord à l'encontre de Sabine Duménil, secrétaire générale de l'Union Départementale (UD) de la Marne ainsi que deux autres camarades Marnais puis, dans une deuxième plainte contre Sabine Duménil et Sébastien Klein, au titre de la CGT des services du Ministère du travail en Grand Est.

Le 9 novembre 2022, la Cour d'Appel de Reims a, dans la première affaire, relaxé notre Camarade Sabine Duménil. L'acharnement judiciaire continue car cette ex-directrice avec des moyens financiers du Ministère du travail a déposé un pourvoi en cassation sur la première plainte et le 27 septembre prochain le tribunal de Chalons aura à traiter des deux autres plaintes.

Depuis 2 ans nous faisons face à ces « procès-baillons » qui n'ont que pour seul objet que de nous faire taire. Mais nous ne nous taisons jamais face à l'injustice et la CGT est déterminée à obtenir la fin de cette répression syndicale généralisée et le respect des libertés syndicales.



Sabine, Sébastien toute la CGT est à vos côtés !

Pour participer au rassemblement, rapprochez-vous des militant.es CGT TEFP locaux.